

Lausanne, Berne, Breganzona, le 16 décembre 2013

Communiqué de presse

Conférence de presse du 16 décembre 2013

Bilan 2013 et Agenda des consommateurs 2014

L'Alliance des organisations de consommateurs tire le bilan de l'année 2013 et présente son programme commun pour l'année prochaine. Depuis cinq ans, la Fédération romande des consommateurs (FRC), la Stiftung für Konsumentenschutz (SKS) et l'Associazione consumatrici e consumatori della Svizzera italiana (ACSI) coordonnent leurs activités et leurs objectifs au sein de l'Alliance des organisations de consommateurs pour pouvoir s'engager ensemble pour les intérêts des consommateurs. Fort des succès engrangés en 2013, le comité de l'Alliance des organisations de consommateurs a présenté aujourd'hui aux médias un Agenda des consommateurs 2014 inscrit dans la continuité et la poursuite des efforts entrepris.

Surmédicalisation: trop n'est pas toujours sain: un problème dans notre système?

Quasiment chaque acte médical comporte un risque, raisonnable lorsqu'il est mis en balance avec un bénéfice escompté; lorsque cet acte est inutile, forcément, ne reste que le risque. Pour plus de santé et moins de gaspillage, il est opportun que les organisations des consommateurs participent activement à la lutte contre la surmédicalisation.

La surmédicalisation peut se cacher dans les surdiagnostics (visites, analyses labo, radiographies, dépistages, ...), le surtraitement (surprescriptions de soins, de médicaments, d'hospitalisations,...), la surconsommation (automédication non evidence based / vue sur le web,...).

Pour éviter la surmédicalisation (et en partie la médicalisation exagérée), il faut une formation des patients et des médecins.

En 2014 l'Alliance veut commencer à sensibiliser aussi bien du côté de l'offre et que de la demande: professionnels de la santé et patients-consommateurs. L'Alliance prévoit une campagne d'information à travers ses canaux sur des thèmes-clés, comme la surconsommation médicamenteuse (antibiotiques, antidiabétiques, antihypertenseurs, etc) et la surconsommation diagnostique (radiologie, etc).

L'objectif est de donner des conseils pratiques aux consommateurs pour orienter leurs choix et d'élaborer des recommandations vis-à-vis des fournisseurs de prestations.

Allégations trompeuses dans l'alimentation: en finir avec le jeu de cache-cache sur les étiquettes

“Mûre” et “argousier” affichés fièrement sur l'emballage d'un thé, alors qu'ils ne représentent que 0,2% du contenu global du sachet? C'est légal, même si le nom et l'illustration promettent quelque chose de complètement différent. On peut déjà s'estimer heureux si on arrive à lire la composition du produit: dans ce domaine, il n'y a pas de normes pour déterminer la taille dans laquelle la déclaration doit être imprimée... C'est au travers de toute une série de normes floues ou carrément absentes que l'industrie des denrées alimentaires est libre de laisser les consommatrices et les consommateurs dans le vague à propos de ce qui atterrit dans leur assiette. En 2014, l'Alliance des organisations de consommateurs va débusquer les lacunes les plus criantes de la législation et montrer comment remédier à ces défauts. Elle va en particulier s'engager pour une indication claire de la provenance des produits et des matières premières principales: c'est en effet en 2014 que vont être élaborées les ordonnances relatives à la nouvelle loi sur les denrées alimentaires, qui est actuellement en phase d'être adoptée au Parlement.

Entraves dans la société de communication: pour des tarifs de communications plus bas et un système équitable pour le droit d'auteur et la protection des données

Télécommunications En mars 2012, le Conseil fédéral a annoncé son intention d'élaborer pendant la législature 2011-2015 un projet de révision partielle de la loi sur les télécommunications (LTC), soumis ensuite à consultation. La question du roaming est aussi en attente du nouveau rapport demandé par les chambres pour courant 2014. Comme les questions de télécommunications représentent la majorité des témoignages recueillis auprès des permanences de ses membres, l'Alliance n'entend toutefois pas rester les bras croisés jusqu'à la fin de la législature. Un livre blanc sera donc ouvert pour lister les principaux soucis rencontrés, les solutions «de débrouille» proposées et les corrections demandées aux opérateurs eux-mêmes pour y remédier.

Droit d'auteur L'Alliance a fait partie du groupe de travail chargé d'améliorer la gestion collective des droits d'auteur et des droits voisins (AGUR12), qui a rendu son rapport fin novembre 2013. Si, comme préconisé, une campagne d'information devait commencer en 2014, l'Alliance y prendra une part active. Par ailleurs, l'Alliance s'impliquera dans tous les travaux relatifs à la concrétisation de ce rapport, qu'ils soient d'ordre législatif, politique, pratique ou tarifaire. Elle revendiquera en particulier l'amélioration de l'offre légale en Suisse et la limitation de la double redevance sur les supports vierges, pour arriver à un système plus simple, moderne et équitable.

Protection des données L'Alliance participe, par le biais de la FRC, au groupe de travail mis sur pied par l'Office fédéral de la justice. Sans attendre une révision de la loi sur la protection des données inspirée par les progrès européens, l'Alliance s'engagera pour résoudre les problèmes concrets, par exemple en réclamant la privacy by design (respect de la vie privée dès la conception) auprès des producteurs. De plus, l'Alliance mettra à disposition des consommateurs toutes les informations utiles pour se retrouver dans la jungle de leurs données.

Application de la loi révisée sur la concurrence déloyale (LCD): pour des conditions équitables et une concurrence qui fonctionne

Pratiques déloyales (articles 3 al.1 let p-u Loi sur la concurrence déloyales (LCD)) Comme en 2012, l'Alliance a dénoncé publiquement en 2013 les pratiques déloyales de certaines entreprises auprès de différents ministères publics et du SECO. Ainsi, plusieurs dizaines de nouvelles plaintes ont été déposées par l'Alliance dans toute la Suisse (soixante au total !). Compte tenu du fait que trop peu de décisions définitives ont été jusqu'à présent rendues, il est prématuré de tirer un bilan sur les sanctions prononcées, même si le succès de la démarche participative se confirme, avec plus de 5'000 formulaires de dénonciation remplis par les consommatrices et consommateurs à ce jour.

Conditions abusives (art. 8 LCD) L'examen du caractère abusif des conditions générales (CG) étant devenu possible grâce au nouvel article 8 de la LCD, l'Alliance des organisations de consommateurs les a passées au crible dans les domaines où elles sont le moins équitables. L'Alliance a demandé à différents experts de procéder à toutes les analyses juridiques nécessaires afin d'être en mesure de mener à bien un procès sur les CG en 2014. Tous les feux sont donc au vert pour attaquer certaines clauses en justice si celles-ci ne sont pas modifiées par les entreprises concernées dans les domaines où il existe un fort déséquilibre entre le consommateur et le fournisseur de prestations.

Positionnement des parlementaires: quel(le)s parlementaires s'engagent pour les intérêts des consommateurs?

A mi-législature, l'Alliance a effectué un premier pointage des votes des parlementaires en matière de consommation. Cette action s'inscrit dans la continuité de la Charte des consommateurs, établie à l'occasion des élections fédérales 2011. Cette liste de revendications avait alors remporté un vif succès, puisqu'un grand nombre de candidats, aujourd'hui élus au Parlement, l'avaient signée et s'étaient ainsi engagée en faveur des consommateurs sur huit grands thèmes prioritaires. L'Alliance a évalué le vote des Conseillers nationaux sur plus de vingt objets ayant trait directement à la consommation. L'Alliance constate avec satisfaction que les signataires de la Charte ont bien suivi la position de l'Alliance, même si des efforts peuvent encore être faits. L'Alliance continuera à suivre et à évaluer les votes du Conseil national jusqu'à la fin de la législature et effectuera également une appréciation du vote des Conseillers aux Etats. Au moment des prochaines élections, elle sera alors en mesure de recommander aux consommateurs-citoyens les élus qui se seront investis avec constance en leur faveur.

Combat contre l'îlot de cherté: en finir avec des différences de prix injustifiées

Le combat contre l'îlot de cherté helvétique est un thème très important pour l'Alliance. Dans le cadre de la révision de la loi sur les cartels actuellement en cours, l'Alliance s'engage pour que les entreprises et les privés puissent importer des produits à des prix concurrentiels. Au printemps 2013, le Conseil des Etats a accepté une disposition légale (art. 7a) qui doit rendre cela possible. Alors que ce dossier est à présent traité par la commission de l'économie et des redevances du Conseil national, les adversaires d'une législation de lutte contre les cartels efficace essaient de couler les progrès prévus et de gagner de temps. Avec sa plateforme de comparaison de prix www.barometredesprix.ch l'Alliance permet la transparence des prix, en comparant les prix de près de 1'000 produits entre la Suisse et les pays voisins. Le baromètre des prix, lancé en octobre 2012, s'est établi rapidement comme une source de données de comparaison fiables au sujet des prix et des distributeurs, aussi bien auprès des consommatrices et consommateurs que des médias. En 2014, l'Alliance va également tout faire pour que les consommatrices et les consommateurs suisses n'aient plus à payer un prix surfait pour les produits d'importation („supplément Suisse“) et puissent ainsi être d'avantage enclins à faire leurs achats dans notre pays.

Alimentation & Santé: pas d'aliments contenant des bactéries résistantes aux antibiotiques !

Sur 40 viandes de poulet et de dinde achetées en grande surface, la moitié contient des bactéries résistantes aux antibiotiques. C'est ce qui ressort du test réalisé par l'Alliance des organisations de consommateurs et publié dans le *FRC Mieux choisir* d'octobre 2013. Ces résultats mettent en évidence l'un des plus importants problèmes de santé publique actuels: les antibiotiques sont de plus en plus souvent inefficaces pour traiter les maladies infectieuses.

Suite à ce test l'Alliance a élaboré une série de revendications, dont les principales sont:

- Prévenir les maladies des animaux pour diminuer le besoin de recours aux antibiotiques ;
- Traiter de manière ciblée les seuls animaux malades en utilisant un antibiotique avec le spectre le plus précis possible et éviter le traitement collectif de milliers de volailles en bonne santé ;
- Stopper la contamination en analysant la propagation des bactéries sur la chaîne de production (abattage, découpage, emballage) ;
- Réserver les antibiotiques de la dernière génération à la médecine humaine et les exclure de tout usage vétérinaire, y compris pour les animaux de compagnie.

En 2014, l'Alliance portera ces messages dans le cadre du groupe d'experts créé par l'Office fédéral de la Santé publique chargé d'élaborer une stratégie de lutte aux bactéries résistantes aux antibiotiques.

Gaspillage alimentaire: des solutions pratiques pour économiser argent et nourriture

En 2012, un test de l'Alliance avait démontré que les dates limites fixées de manière trop strictes sont une des causes du gaspillage alimentaire. En 2013, les organisations de l'Alliance ont lancé une nouvelle étape de leur campagne pour informer et sensibiliser les consommateurs, qui contribuent pour un tiers au gaspillage global. Grâce au soutien de l'Office fédéral de l'environnement, les sites de chacune des trois organisations donnent désormais des moyens pour moins gaspiller au quotidien. Conseils, fiches pratiques et recettes encouragent les consommateurs, de manière positive et non culpabilisante, à accomplir des efforts grands ou petits, fréquents ou sporadiques. En parallèle, l'Alliance a lancé un grand concours national pour récolter les idées et les projets permettant de moins jeter au quotidien. Les projets lauréats du concours, individuels ou collectifs, seront connus au printemps 2014. En 2014, l'Alliance intensifiera sa campagne d'information du grand public et poursuivra son travail politique dans ce domaine. L'accent sera mis sur les dates de péremption et l'information des consommateurs, notamment en participant activement aux travaux des groupes de travail mis en place par l'administration fédérale dans le cadre du plan d'action Economie verte.

Renseignements complémentaires

Mathieu Fleury

Tél: 021 331 00 90

E-mail: info@frc.ch
